



Simple comme
ALDI.

Directives relatives aux aides pour l'engagement social

ALDI SUISSE



1 Principes concernant l'engagement social

Agir de manière responsable envers la société fait partie intégrante des processus de décision d'ALDI SUISSE. Il est important pour nous de tendre la main à ceux qui en ont besoin. L'engagement social signifie pour nous, la mise à disposition de ressources sans contrepartie pour les enjeux sociaux, sous la forme d'argent, de produits, de temps et de savoir-faire de la part de nos collaborateurs ainsi que de permettre de s'adresser à nos clients. L'objectif de notre engagement social est le même que celui de notre mission principale: obtenir des effets positifs sur la société ou les renforcer. De ce fait, les points de repères stratégiques avec nos partenaires et les projets en relation avec notre mission principale sont des critères déterminants pour notre engagement social. C'est pourquoi nous nous focalisons sur des sujets et groupes cibles sélectionnés et nous nous engageons avec nos partenaires sur le long terme. À ces investissements stratégiques en faveur de la communauté viennent s'ajouter des projets d'aide à l'échelle locale et régionale dans le cadre de nos filiales et succursales.

2 Critères d'éligibilité

2.1 Lien avec nos thématiques

Dans le cadre de notre engagement social, nous nous focalisons sur les projets en relation avec les thématiques présentées ci-dessous et veillons à ce qu'il y ait une mixité de partenariats régionaux et nationaux. Ces derniers doivent permettre un effet social à long terme et contribuer à mettre l'accent sur des groupes cibles en Suisse.

En tant que détaillant, ALDI SUISSE a des responsabilités envers l'Homme et l'environnement. C'est pourquoi, pour notre engagement social en Suisse, nous nous concentrons sur les trois secteurs suivants:

1^{er} secteur: Participation sociale et entente interculturelle

Dans ce secteur, les initiatives et les projets en Suisse permettant une participation sociale pour les personnes dans le besoin/exposées au risque de pauvreté occupent une place centrale. Plus particulièrement lorsque ces projets concernent les produits alimentaires. En plus de cela, nous soutenons aussi des initiatives/projets qui encouragent la cohésion sociale et l'entente interculturelle.

2^{ème} secteur: Santé / Activité physique / Alimentation

Nous soutenons les projets en rapport avec l'alimentation et l'activité physique dans le but de sensibiliser plus particulièrement les enfants et les adolescents à un mode de vie sain.

3^{ème} secteur: Protection de l'environnement et agriculture durable

Dans ce secteur, nous nous sommes fixé comme objectif de sensibiliser les consommateurs à un usage durable des ressources. Nous soutenons des initiatives/projets visant à protéger l'environnement à l'échelle nationale et des initiatives visant à assurer l'avenir de l'agriculture du pays.

Les projets internationaux comme par ex. l'aide en cas de catastrophe dans nos pays voisins ou les initiatives qui relèvent de la coopération au développement dans les pays de notre chaîne d'approvisionnement sont coordonnés à l'international et en accord avec le groupe d'entreprises ALDI SÜD.

2.2 Critères d'exclusion

Les partenaires et les initiatives suivants ne sont **PAS** soutenus par ALDI SUISSE dans le cadre de l'engagement social:

- Projets et organisations qui tolèrent ou encouragent toutes formes de discrimination
- Sports, associations sportives, clubs ou événements sportifs (soutien local et régional dans le cadre de nos succursales possible)
- Culture, film, musique et théâtre
- Projets d'organisations confessionnelles, missionnaires et/ou sous responsabilité ecclésiastique, ou projets à caractère religieux autre
- Partis politiques et organisations ou initiatives à caractère politique
- Projets de particuliers
- Projets en relation avec des stupéfiants, la chasse, l'armement et les armes
- Sponsoring commercial et manifestations caritatives avec public de masse

2.3 Autres critères de contrôle

Si la demande de dons ou de coopération concernée correspond fondamentalement aux thèmes relatifs à notre engagement social et ne fait pas partie des critères d'exclusion mentionnés ci-dessus, votre demande passera à l'étape supérieure et sera examinée selon d'autres critères d'éligibilité (p. ex: effet social, forme organisationnelle, durabilité, etc.)

3 Remise de vos demandes de dons et de coopération

ALDI SUISSE reçoit de nombreuses demandes de dons et de coopération relatives à l'engagement social. Nous sommes ravis que de nombreux acteurs nous considèrent comme partenaire potentiel. Afin d'obtenir des résultats à long terme pour nos clients et aussi pour nos collaborateurs, nous concentrons notre engagement sur des organisations et initiatives que nous avons sélectionnées et correspondant aux thèmes et valeurs que nous avons définis.

Les demandes de dons et de coopération sont évaluées à l'aide de la procédure de contrôle suivante:

Afin de pouvoir examiner rapidement vos demandes, nous vous prions d'adresser votre demande de subvention exclusivement par e-mail à servicecenter@aldi-suisse.ch. Veuillez déjà indiquer dans l'objet s'il s'agit d'un projet régional ou national.

Vous aurez également besoin d'indiquer les informations suivantes:

- Présentation de l'organisation, à savoir informations transparentes concernant le statut juridique de l'organisation, ses buts et objectifs
- Objectif et thème du projet
- Groupes cibles
- Activités planifiées
- Budget nécessaire
- Horaires

Votre demande sera examinée lors de l'étape suivante selon des critères d'éligibilité définis (cf. 2^{ème} point). Si votre demande correspond à nos critères, nous vous demanderons des informations complémentaires.

Pour cela, les documents suivants sont à fournir:

- Informations concernant les ressources en personnel (biographies, curriculum vitæ, qualifications et formation de la direction et des collaborateurs responsables de projets)
- Plan pour le suivi et l'évaluation du projet
- Projets réalisés jusqu'à présent et bilan du demandeur
- Moyens et aides supplémentaires utilisés pour la réalisation du projet prévu

4 Communication et suivi

Les effets en termes de durabilité et à l'échelle sociale se trouvent au premier plan de notre engagement. Par conséquent, ALDI SUISSE n'attend généralement pas de contreparties de la part de ses partenaires. Nous nous réservons toutefois le droit de communiquer sur des projets, des partenariats et des aides au moment opportun (par ex. communiqués de presse, utilisation des logos de l'organisation, mention de noms et du partenariat avec l'organisation). Les organisations partenaires s'engagent à détailler les bilans de projets et à faire preuve de transparence quant à la manière dont les aides financières que nous avons mises à disposition ont été utilisées.

Données de contact pour les demandes de dons et de coopération:

servicecenter@aldi-suisse.ch